Image not found or type unknown

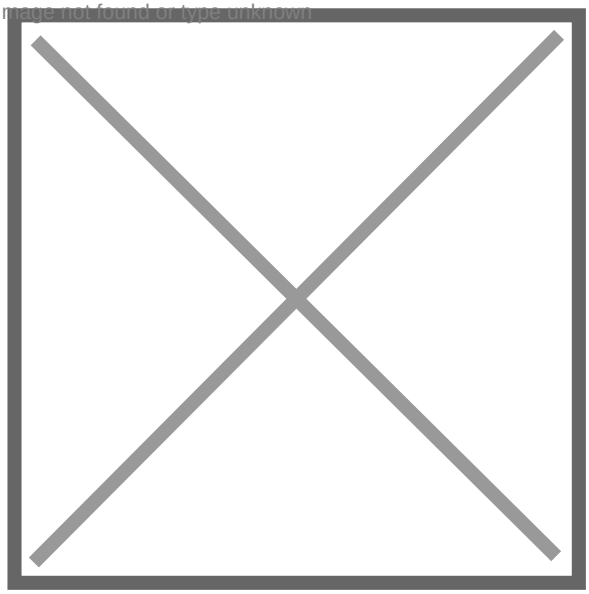

Témoignage d’un cas de discrimination lié au handicap dans les études supérieures.

Par **JRolland**, le **31/08/2020** à **00:26**

Bonjour,

Je me bas sur un dossier de discrimination lié au handicap depuis longtemps. Mais c’est trop dur pour moi. Je poste néanmoins ici la dernière lettre que j’avais écrite qui explique ce qui s’est passer. Mon désir de me battre contre ce genre d’injustice est fort, mais là ça m’épuise. Toute aide est la bienvenue si vous juger que ça vaut le coup de continuer.

Voici la lettre :

Objet : Témoignage d’un cas de discrimination lié au handicap dans les études supérieures.

Bonjour,

Je vous contacte pour un sujet qui pourrait vous intéresser. J’ai été victime de discriminations liées à mon handicap lors de mes études, plus précisément lors de ma thèse.

Récemment, on a beaucoup parlé du handicap notamment dans la scolarité. En effet, il est très difficile de faire aujourd’hui en France de longues études en étant handicapé. J’ai réussi en me battant, et en souffrant, à me hisser jusqu’à un poste de doctorant. Mon handicap n’a jamais été pris en compte et on a fini par supprimer mon poste de thèse (à cause des problèmes qu’engendrait mon handicap), menacer de me licencier, et même, après des erreurs de la faculté, me réclamer des milliers d’euros et me refuser le paiement du chômage.

Je vis tout cela comme une véritable injustice. Je n’ai pas pu être diplômé à cause de cela. Les «pertes de chances» en termes de carrière pourraient se chiffrer à des montants gigantesques. Pourtant, à cause de la complexité de ce dossier, j’ai du mal à faire valoir mes

droits.

En effet, il n'y a quasiment jamais de thésard handicapé. C'est par exemple pour cela que le CNRS est obligé de payer des amendes chaque année. Avec mon statut RQTH, j'aurais eu un poste en CDI assuré dans un organisme tel que celui-ci. Au niveau légal, le sujet est aussi très complexe car en tant que thésard, j'étais à la fois étudiant et salarié. Mon poste de thèse a été supprimé, m'empêchant d'être diplômé, mais ils n'ont finalement pas mis un terme à mon contrat, rendant difficile une action au Tribunal Administratif.

Mon handicap est plutôt invisible (d'ordre psychologique) mais bien reconnu par les institutions et tous les professionnels de santé (RQTH depuis 2013, invalidité et AAH depuis 2018). Pour autant, il n'a jamais été pris en compte durant ma thèse (fin 2014 – fin 2017). Aucun aménagement, et au contraire, des exigences incompatibles avec ma pathologie. Cela a fini par engendrer des absences pour raisons de santé. Et pour cela, on a supprimé mon poste, poussé à la démission ou au licenciement, pour finalement me laisser dans un coin sans poste. Le médecin de la faculté m'a finalement reçu très tardivement, et m'a presque traité d'affabulateur. Il n'a rien fait pour m'aider, tout comme toutes les instances de la faculté qui m'ont traité comme un moins que rien. Je souligne qu'ils ont touché des aides pour employer une personne handicapée.

Et ce n'est pas tout ! Dans le traitement de mes arrêts maladies, il y a eu énormément d'erreurs de la faculté au niveau de mon salaire. On me réclame aujourd'hui près de 8000 euros à rembourser, moi qui suis à l'AAH, toujours invalide pour le travail, notamment à cause d'eux (mon état s'est profondément dégradé à cause de cette situation).

J'ai aujourd'hui 32 ans, j'ai toujours été un élève brillant. Je me retrouve avec un Master 2 Recherche, inutile sans doctorat, incapable de travailler, laissé à l'abandon par la faculté et l'Etat. Avec un encadrement correct et les aménagements nécessaires, j'aurais sans problème pu être diplômé puis employé, et mon état de santé ne se serait pas autant aggravé. Ma vie aurait été tout autre.

Au-delà de mon cas personnel, cette situation est un exemple du manque d'accompagnement dans le handicap. Alors que toutes les entreprises de recherches doivent payer des amendes - car peu d'étudiants handicapés arrivent jusqu'au master, et encore moins jusqu'à la thèse - lorsqu'une personne y arrive, il n'y a aucun soutien, et une suppression discriminatoire du poste et donc du diplôme.

Je voudrais me battre pour que cela n'arrive plus, faire valoir mes droits, pour moi et les suivants.

Un dossier complet (assez compliqué) est prêt, je peux vous l'envoyer si ce sujet vous intéresse. Je reste aussi ouvert à toute suggestion de personnes ou d'organismes qui pourraient prendre en charge un tel dossier.

Voici mes coordonnées :

xxxxxxxxx (supprimé pour rendre anonyme le topic).

La faculté concernée, est l'université xxxxxxxx.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés